rtm
restauration des terrains en montagne
direction départementale de l'agriculture et de la forêt

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de l'ISERE

Commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

(sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *

- R — Zones d'interdictions
- B — Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- I',i' : inondation en pied de versant
- T,t : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
- M,m : marécages
- V,v : ravinements et ruissellements sur versant
- G,g1,g2 : glissements de terrain
- P,p : chutes de pierres
- F,f : suffosion

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Limite zone d'étude

Réalisation et édition : RTM (B.A. et V.B.) **AVRIL 2008**

Issue de la carte établie par Alp' Géorisques en janvier 1999
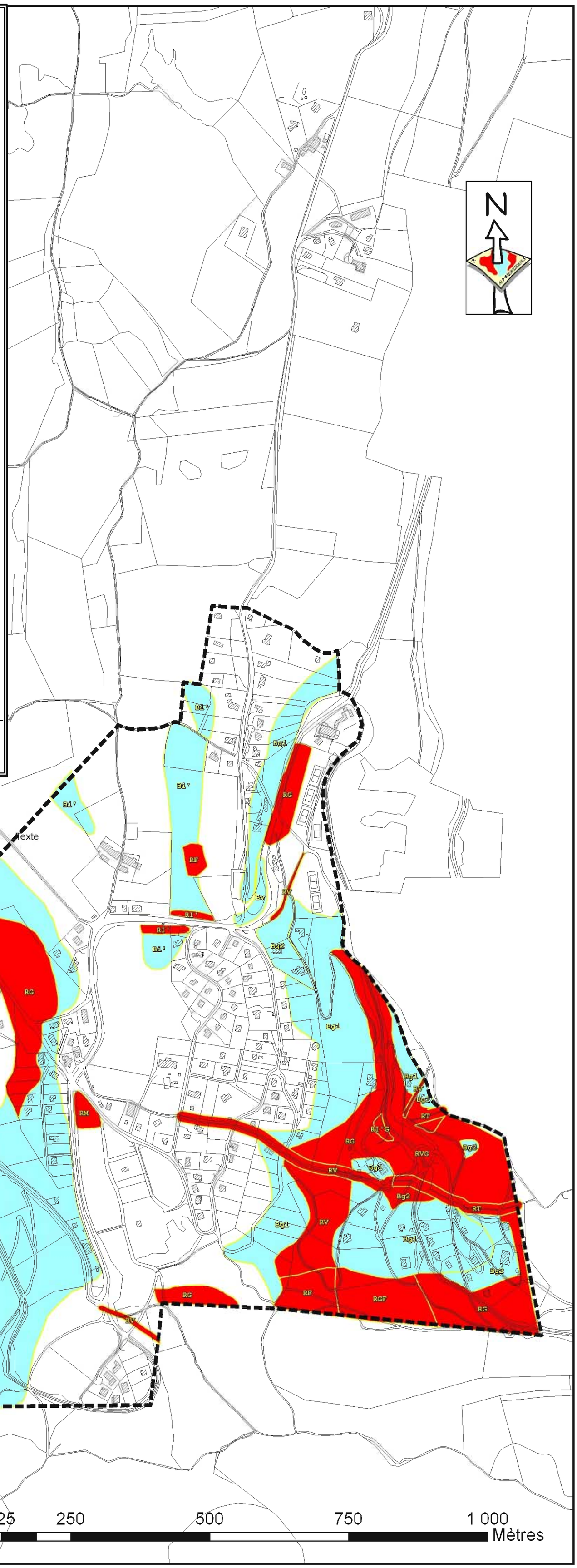
Echelle : 1/5 000